

COMITÉ DE L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

PROCÈS-VERBAL – Rencontre du 10 février 2016

Étaient présents :

Dr Alain Papineau
Dr Martin Potter
Dre Marie-Claude Lefebvre
Mme Marie Authier
Mme Mylène Héroux

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
1.	Introduction		
2.	Mandat du comité		
3.	Le nouveau mode d'agrément	Le prochain agrément aura lieu en 2021 et l'Université de Montréal sera une des premières à se conformer aux systèmes de recueil des données via tablettes électroniques. A chaque 2 an, l'Université devra fournir des données au CMFC. Les données démographiques seront à fournir, et ce, de façon permanente. Une évaluation standardisée des milieux sera probablement demandée également.	
4.	Le modèle de l'UBC	Cf document UBC	
5.	Le questionnaire des UMF, quoi, comment et pour qui?	En ce moment, chaque UMF détient son propre questionnaire en ce qui a trait à l'évaluation de son milieu. Un des mandats du comité est d'uniformiser le questionnaire d'évaluation des UMF en intégrant une partie « maison ». L'évaluation comportera trois sections : cliniques, académique et secrétariat.	

SUJETS		RÉSUMÉ	SUIVI
		Les étapes de conception seraient les suivantes : • Déterminer les informations recherchées; • Déterminer ce qu'on veut mesurer; • Vérifier les standards de l'agrément; • Identifier les indicateurs; • Déterminer la méthode; • Décider ce qui sera fait avec l'information. Le comité portera une réflexion sur les données sensibles à aller chercher.	
6.	L'évaluation des enseignants	Le questionnaire de l'évaluation des enseignants sera conçu dans un deuxième temps.	
7.	Prochaine réunion	Le 30 mars 2016 à 13h	